Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 035-213500317-20261102-2026CM11_DEL106-DE

DELIBERATION N°106-2026

Commune de La Bouëxière **CONSEIL MUNICIPAL du 02 novembre 2026**

République Française

NOMBRE DE MEMBRES

- Afférent au Conseil Municipal : 27
- En exercice : 27
- Présents : 27
- Ayant pris part à la délibération : 27

Date de convocation :

Mardi 27 octobre 2026

Question n°106 : Renouvellement des membres du comité de la caisse des écoles

L'an deux mille vingt-six, le 2 novembre, à 19H00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PELLEN, Maire.

		Présent/e	Absent/e	Procuration
M.	**Jean-Marc PELLEN**	X		
M.	**Sylvain HARDY**	X		
Mme	**Doriane DUCLOS**	X		
M.	**Thomas JOUANGUY**	X		
Mme	**Gaëlle MALHAIRE**	X		
M.	**Anthony LECLERE**	X		
Mme	**Béatrice VANNIER**	X		
M.	**Jérémie DELAUNAY**	X		
Mme	**Aurélie DORNIC**	X		
M.	**Didier LEHUGER**	X		
Mme	**Roseline MONNERIE**	X		
Mme	**Laurence LIZE**	X		
M.	**Pascal POIRIER**	X		
M.	**Richard FEVRIER**	X		
Mme	**Marie-Françoise DARTAIS**	X		
Mme	**Anne-Sophie PETIOT**	X		
Mme	**Angélique BEAULIEU**	X		
M.	**Julien GAUDIN**	X		
M.	**Jean-Alfred LEBLANC**	X		
Mme	**Jeanne ALLAIN**	X		
Mme	**Chloé LUSSOT**	X		
M.	**Lenny RUFFAUT**	X		
M.	**Yaël DESAIZE**	X		
M.	**Régis JAMBOIS**	X		
Mme	**Isabelle CERNEAUX**	X		
M.	**Nicolas CAMO**	X		
Mme	**Régine DARSOULANT**	X		

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 035-213500317-20261102-2026CM11_DEL106-DE

	Secrétaire de séance : **Madame Marie-Françoise DARTAIS**

106-2026 RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

Rapporteur : Madame Doriane Duclos

Madame Duclos précise aux membres du conseil municipal que :

Vu les dispositions du Code de l'éducation relatives aux Caisses des écoles et notamment ses articles R. 212-27 et R. 212-28 ;

Considérant qu'il convient de procéder au renouvellement des représentants du conseil municipal au sein du comité de la Caisse des écoles ;

Il est rappelé que la composition des membres de la caisse des écoles est la suivante :

- Le Maire, Président
- L'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription ou son représentant
- Un membre désigné par le Préfet
- Deux conseillers municipaux désignés par le conseil municipal
- Trois membres élus par les sociétaires (parents d'élèves) réunis en assemblée générale ou par correspondance s'ils sont empêchés.

le conseil municipal peut porter le nombre de ses représentants à un chiffre plus élevé, sans toutefois excéder le tiers des membres de l'assemblée municipale. Dans ce cas, les sociétaires peuvent désigner autant de représentants supplémentaires que le conseil municipal en désigne en plus de l'effectif normal.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de fixer le nombre de membres du conseil municipal à 5 dont un membre de la minorité.

Il est proposé les membres suivants :

-Doriane Duclos

-Thomas Jouanguy

-Anne-Sophie Petiot

-Angélique Beaulieu

-Un membre de la liste « La Bouëxière dynamique et solidaire » : Isabelle Cerneaux

Après avoir délibéré, les membres du conseil municipal valident à l'unanimité le nombre de 5 et les noms proposés.

Décision du Conseil Municipal	
Pour	27
Contre	0
Abstention	0

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus, au registre sont les signatures,

Pour extrait certifié conforme,

Jean-Marc PELLEN, Maire de La Bouëxière